

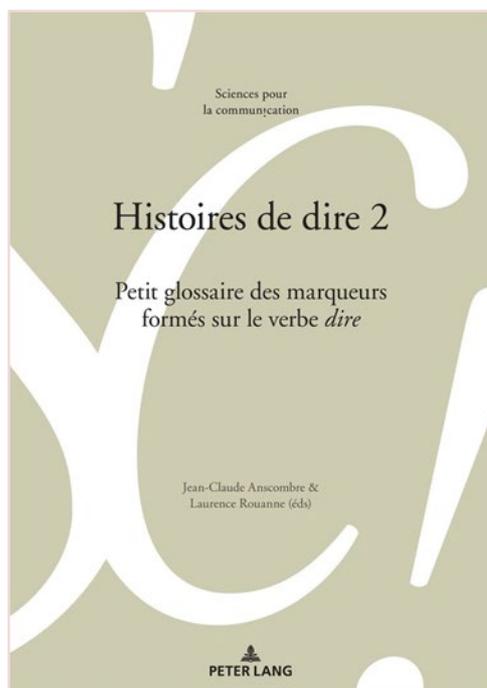
De nouvelles pièces à ajouter au dossier des marqueurs discursifs français incluant le verbe *dire**

Brigitte LÉPINETTE

Universitat de València

Brigitte.Lepinette@uv.es

<https://orcid.org/0009-0009-2002-2032>



Comme nous pouvons le lire dans l'introduction de ce recueil, l'ensemble des études qui le composent portent sur une catégorie linguistique mal définie : les *marqueurs discursifs*. Ces éléments, tels que les conçoivent les auteurs de *Histoires de dire 2* et, auparavant, de *Histoires de dire*¹ (Rouanne & Anscombre, 2016), sont souvent considérés des connecteurs, des particules (pragmatiques), des adverbes d'énonciation, entre autres dénominations que l'on trouve parfois employées. Dans un premier temps d'*Histoires de dire 2*, les auteurs refusent d'ouvrir le débat sur la catégorisation de cet ensemble foisonnant d'« *objets linguistiques* » qui, sans aucun doute, a « permis d'ouvrir de nouveaux chapitres dans les études linguistiques, face à une tradition grammaticale qui les avait relégués au rang d'épiphénomènes »².

* Compte-rendu du livre dirigé par Jean-Claude Anscombre & Laurence Rouanne sous le titre de *Histoires de dire 2. Petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe dire* (Berne, Peter Lang, coll. « Sciences pour la communication », 127, 2020, 286 p., ISBN : 9783034337519).

¹ Laurence Rouanne et Jean-Claude Anscombre (dir.), *Histoires de dire. Petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe dire*. (Berne, Peter Lang, coll. « Sciences pour la communication », 119, 2016, 376 p.).

² L'Introduction cite comme exemple de dénominations : « *particules pragmatiques / discursives / conversationnelles, marqueurs, marqueurs linguistiques / discursifs / pragmatiques, connecteurs, opérateurs discursifs*, etc., pour ne citer que les plus courants. On trouve ainsi *marqueurs* (Anscombre, 1977 : *hélas, heureusement, malheureusement*), *connecteur* (Anscombre & Ducrot, 1977 : *mais*), *connecteurs pragmatiques* (Gülich & Kotschi, 1983, *c'est-à-dire, autrement dit, je veux dire*), *discourse particles* (Schourup, 1985),

Dans *Histoires de dire 2*, les auteurs ont limité leur champ à des marqueurs qui incluent le verbe *dire*. Ils ont déjà recensé au total cent trente de ces marqueurs dans la langue française³. Ces derniers ont en commun de ne pas figurer conjointement dans des études traditionnelles, qu'elles soient grammaticales, lexicologiques ou lexicographiques. Cependant, depuis déjà plusieurs décennies, les études sur la notion de modalité permettent de dégager une classe de *marqueurs discursifs* dont les caractéristiques, selon les auteurs de l'introduction que nous commentons, sont d'abord d'être « une entité non notionnelle dans son fonctionnement comme tel » et dont « la valeur sémantico-pragmatique inclut l'attitude du locuteur au moment où il utilise le marqueur ». De plus, « le *marqueur discursif* bénéficie d'une autonomie syntaxique par rapport au texte dans lequel il apparaît », étant souvent déplaçable, même si ces dernières possibilités « peuvent varier selon leur nature et leur fonction ». Autre caractéristique de ces *marqueurs discursifs* : leur autonomie sémantique est plus ou moins complète par rapport aux emplois non parenthétiques (très souvent une complétive en *que*). En langue française, dans l'exemple cité dans cette Introduction, *tu sais que c'est difficile* et *c'est difficile, tu sais* renvoient à des sens différents et une bonne connaissance du lexique français ne suffit pas non plus à comprendre le sens d'une expression comme *tu m'en diras tant* ou *va-t'en savoir*.

Cette présentation synthétique de ce que Anscombe et Rouanne considèrent *marqueur discursif* est complétée par une sorte d'historique sur les raisons pour lesquelles cette notion a été difficile à dégager en linguistique (*in 2*. « Quelques aperçus théoriques ») : « La grammaire traditionnelle (et scolaire) nous ayant familiarisés avec la notion de conjonction, c'est cette notion qui a servi de modèle en linguistique à la notion de *connecteur*, l'influence de la logique formelle n'étant sans doute pas étrangère à ce choix terminologique. C'est fondamentalement donc l'idée de *relateur*, qui devait, dès les années soixante-dix, et dans le cadre de l'argumentation dans la langue, voir certaines unités comme instruisant des opérations sémantiques et/ou pragmatiques en vue de construire le sens de l'énoncé ou du texte, ainsi que son insertion dans le discours ». Dès 1977, l'étude de *mais* réalisé par Anscombe et Ducrot était une illustration de cette optique.

Le projet de *Histoires de dire 2* est clairement défini. Il s'agira *in fine* de continuer la constitution d'un glossaire de *marqueurs discursifs* et, en même temps, de montrer dans une perspective théorique, leurs propriétés distributionnelles, morphosyntaxiques et pragmatiques, en principe, traitées de manière homogène dans les onze chapitres qui composent le recueil et s'appuyant, dans chaque cas, sur un très large corpus. En général, prenant comme exemple le corpus présenté par Patrick Dendale, il y a à

discourse markers (Schiffrin, 1987 ; Fraser, 1988), *opérateurs syntaxiques* (Nølke, 1988), *marcadores del discurso* (Portolés, 1993), etc. ».

³ Par exemple, *c'est pour dire, qu'on se le tienne pour dit, aux dires de, que tu dis, est-ce à dire, avoir beau dire, etc.*

remarquer que les phrases attestées proviennent de trois sources : la base *Frantext*, la gigantesque base textuelle de français contemporain *frTenTen12* – plus de dix milliards de mots, relevant de différents niveaux de langue –, ce dernier faisant partie du logiciel en ligne *Sketch Engine*; enfin, dans certains cas, a été interrogé *Google Books* et sur le web via *Google*.

Ainsi, Patrick Dendale a ouvert *Histoires de dire 2* prenant pour objet le marqueur *au(x) dire(s) de X* et, il a testé les caractéristiques que nous venons de mentionner, concluant dans un second temps, qu’il « fonctionne comme un adverbial de phrase qui commente énonciativement le contenu *y* sur lequel il porte ».

Pour sa Part, Jean-Claude Anscombe a sélectionné le groupe des trois marqueurs suivants : *Ça dit bien ce que ça veut dire*, *A en dit long sur* et *Ça ne me dit rien*. Il constate que la ressemblance entre eux n’est qu’apparente : « Tous trois sont également formés sur le verbe *dire* avec pour sujet principal de ce verbe le pronom déictique *ça*, donnant lieu à quelques variantes et renvoyant à une énonciation antérieure ». Mais après examen des caractéristiques de ces trois marqueurs, il s’avère que ces derniers « se caractérisent par la présence d’une fonction métalinguistique par rapport au(x) discours où s’insère [cet élément], avec intervention d’une certaine attitude du locuteur, [c’est-à-dire] une certaine *prise en charge* ».

Les critères distinctifs d’ordre morphologique et surtout distributionnel sont mis à jour en parallèle pour les marqueurs *C’est pour dire* et *C’est pas pour dire*. Ainsi, Laurence Rouanne « distingue deux variantes du marqueur *c’est pour dire* » car leurs valeurs sémantico-pragmatiques respectives sont opposées : le premier, *c’est pour dire 1*, jouant un rôle de démonstration d’une séquence *P(x)* antérieure, par rapport à une conclusion *P(y)*”, alors que *c’est pour dire 2* : « dénué de ce rôle de connexion, ne modalise qu’un seul segment du discours ». Enfin, l’étude met en évidence que *C’est pas pour dire* a des caractéristiques distributionnelles et sémantiques différentes du marqueur *C’est pour dire* qu’elle avait initialement pris en compte dans son étude.

Le marqueur *C’est tout dire* a été examiné dans son fonctionnement syntaxique par Florence Lefeuvre qui a mis en évidence les deux variantes : « *c’est tout dire*, *P* ou encore *c’est tout dire* inséré en *P* ». Pourtant, les deux forment un ensemble solidaire sur le plan sémantique et sur le plan discursif. L’auteure, citant Le Goffic (2011), constate avec lui que *C’est tout dire* se comporte comme une incise, en une construction parathétique, fréquente à l’oral. En outre, ce marqueur permet de renvoyer à un « état ou un événement perçus comme prototypique d’une catégorie induite et présentés comme un argument phare chargé de valider un segment précédent ».

Pour ce qui est de Didier Tejedor de Felipe, il aborde d’abord les différentes valeurs sémantiques de *J’aimerais dire*, *Je veux pas dire* et *Je dois dire*. Pour ce, il recourt à la notion de modalisation, cherchant à établir si « ces marqueurs permettent de modaliser la représentation d’un objet du monde ou bien si, d’une manière ou d’une autre, c’est le V *dire* qui ferait l’objet d’une modalisation ». Ces marqueurs ont les deux

fonctions, l'auteur concluant que « l'ensemble semi-auxiliaire + *dire* permet au locuteur-auteur de se représenter comme prenant en charge ou rejetant X ».

Dans l'étude qui suit, María Luisa Donaire s'attache à distinguer les points communs et les différences entre *J'allais dire* et *J'ai envie de dire* qu'elle considère une forme d'énonciation « indirecte », le locuteur ne disant pas strictement *q*. Comme elle le souligne, ce locuteur « *allait* le dire ou il n'a fait qu'exprimer son *envie* de dire *q* », l'*envie* « faisant référence à quelque chose de plus virtuel que l'intention ».

C'est à un autre marqueur employé depuis le XVI^e siècle, *On a beau dire*, que s'attache Evelyne Opper-Mann-Marsaux. Elle en décrit les contextes d'emploi (recourant au corpus *Frantext*) sur des bases sémantiques et pragmatiques, sans écarter la perspective diachronique. Finalement, elle détermine trois catégories d'emplois de *On a beau dire*. Dans le premier de ces emplois, la valeur lexicale de l'adjectif *beau*, qui qualifie alors les paroles sur lesquelles porte l'infinitif *dire* d'inutiles est donc préservée. Dans le second cas, en une optique plus grammaticale, *avoir beau* peut être rapproché de la locution conjonctive *bien que*. Enfin, *On a beau dire* « devient un marqueur discursif à valeur assertive portant sur une portion du discours qui le suit ou qui le précède ».

Adelaida Hermoso Mellado-Damas a pris comme objet *Pour ainsi dire* et *Pour dire les choses (comme elles sont)*. Avec les mêmes démarches que dans les études précédentes, on peut lire que ces marqueurs ont en commun leur valeur sémantique : il s'agit d'un *dire* qui est présenté « comme n'étant pas vraiment dit, bien que dit tout de même ». Quant à leurs différences, la première tient au fait que *Pour ainsi dire* « aurait une fonction connective, opposant deux points de vue dans une dynamique argumentative », et la seconde, en ce qu'il a une « fonction médiative-évaluative en positionnant le locuteur par rapport à la source des points de vue convoqués ».

Dans son étude de *Que je dis* et *Que tu dis*, Sonia Gómez-Jordana défend l'existence de deux marqueurs médiatifs relevant de deux *matrices lexicales* différentes, selon les termes d'Anscombe (en particulier, 2016). D'entrée, elle remarque que ces marqueurs sont uniquement fréquents dans le langage populaire. Le *que* est le point commun de ces deux marqueurs : il s'agit d'abord d'un « *que* d'antériorité énonciative qui présente *p* comme ayant fait l'objet d'une assertion préalable ». Ensuite, l'auteur montre que *Que je dis* et *Que tu dis* font partie de deux matrices lexicales différentes : *Que tu dis*, étant un marqueur de réfutation, alors que *Que je dis* est un intensificateur. L'auteur constate que ces marqueurs *Qu'est-ce à dire*, *Est-ce à dire que* et *(Cela / Ça / Ceci / X) revient à dire (que)* interviennent « au niveau de l'énonciation » ainsi que du « contenu prépositionnel ». Après l'analyse distributionnelle et pragma-sémantique de ces marqueurs peu fréquents dans la langue actuelle, elle montre que ce sont leurs contextes qui « empêchent » une plus grande présence dans la langue courante.

Tenez-le vous pour dit, *Tiens-le toi pour dit* et *Qu'on se le tienne pour dit* sont les marqueurs traités par Christane Marque-Pucheu et Takuya Nakamura. Leur étude

insiste sur le fait qu'outre leur statut de marqueur polyphonique et celui de marqueur médiatif, *Tenez-le vous pour dit*, *Tiens-le toi pour dit* et *Qu'on se le tienne pour dit* possèdent fondamentalement une valeur pragmatique qui consiste à imposer à l'allocataire une argumentation du locuteur. Malgré le fait que *X* ne représente souvent qu'une partie de l'argumentation (argument ou conclusion), le locuteur est incité à reconstituer la totalité de l'argumentation et à agir en conséquence. Quel que soit le locuteur source du message contenu dans *X*, c'est le locuteur produisant le marqueur qui le prend en charge.

Le recueil se ferme sur une bibliographie générale que quelques-uns des auteurs ont complétée à la suite de leur étude particulière. Il n'y a pas à insister, bien que s'agissant d'un ouvrage collectif, sur la totale cohérence du recueil. Il contribue décisivement à l'enrichissement des théorisations sur la question des marqueurs discursifs, et a donc, une importance capitale de ce point de vue. La constitution d'un glossaire des marqueurs est également d'un intérêt indéniable dans plusieurs domaines, en particulier, celui de l'enseignement/apprentissage de la langue française et également de la lexicologie-lexicographie. Il nous reste à féliciter les « âmes » de ce recueil – Jean-Claude Anscombe et Laurence Rouanne – pour leur constance dans l'approfondissement d'un domaine linguistique non encore assez exploré malgré toutes les perspectives théoriques qu'il ouvre, et dans la construction d'instruments pratiques, utiles dans divers domaines, et ce, en coopération avec chacun des auteurs cités *supra* qui, dans un schéma d'analyse parallèle de base syntaxico-sémantico-pragmatique et avec les mêmes fins, nous ont offert un ensemble de recherches remarquables.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2016) : « Les constructions en adverbe que p en français: essai de caractérisation sémantique d'une matrice lexicale productive ». *Cahiers de lexicologie: Revue internationale de lexicologie et lexicographie*, 108, 199-223.
- LE GOFFIC, Pierre (2011 [1999]) : *Grammaire de la phrase française*. Paris, Hachette.
- LE GOFFIC, Pierre (2011) : « Phrase et intégration textuelle ». *Langue française*, 170 (Florence Lefeuvre et Estelle Moline, eds, *Unités syntaxiques et unités prosodiques*), 11-28.
- ROUANNE, Laurence & Jean-Claude ANSCOMBRE [dir.] (2016) : *Histoires de dire. Petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe dire*. Berne, Peter Lang (coll. « Sciences pour la communication », 119).